

Agenda pour la politique sociale: suite des Conseils européens de Lisbonne et de Feira, Conseil de Nice décembre 2000

2000/2219(COS) - 06/02/2003

OBJECTIF : présentation du Tableau de bord de la mise en oeuvre de l'Agenda pour la politique sociale (3ème mise à jour). CONTENU : L'Agenda pour la politique sociale est la feuille de route de l'Union européenne. Il doit lui permettre de moderniser et d'améliorer le modèle social européen en investissant dans les ressources humaines et en instaurant un état social actif. Il favorise la réalisation de l'objectif stratégique de Lisbonne, à savoir renforcer le dynamisme économique de l'Union européenne, créer le plein emploi avec des emplois de qualité et favoriser la cohésion sociale. Il s'agit de la troisième feuille de route annuelle rendant compte de la mise en oeuvre de l'Agenda pour la politique sociale. L'objectif est de suivre les réalisations et les retards et de veiller à ce que les différents acteurs soient toujours aussi déterminés à réaliser l'agenda. Ce troisième rapport d'avancement indique que la mise en oeuvre de l'Agenda 2000 pour la politique sociale de l'Union se poursuit selon le calendrier prévu et qu'il a contribué à rendre les marchés du travail de l'Union européenne plus favorables à l'emploi, avec la création de 2,5 millions de nouveaux emplois en 2001-2002. Ce rapport montre toutefois aussi que l'autosatisfaction n'est pas de mise et que le rythme de la réforme doit être accéléré si l'on veut obtenir d'ici 2010 la création de 15 millions nouveaux emplois supplémentaires décidée lors du Sommet de Lisbonne. La Commission reproche, en particulier, aux États membres de ne pas s'être fixés des objectifs nationaux en matière d'emploi, ce qui risque de ralentir les progrès vers la réalisation des objectifs de Lisbonne dans ce domaine. Le rapport demande également une action visant à réduire les taux de chômage qui, sous l'effet de la récession économique, ont légèrement augmenté jusqu'à 7,8% dans l'Union européenne et jusqu'à 8,5% dans la zone euro. Il ajoute que les faiblesses du marché du travail sont partiellement responsables du maintien des gens dans l'exclusion sociale et dans la pauvreté. Selon les dernières données disponibles sur les revenus, 15% de la population de l'Union européenne sont exposés au risque de pauvreté, et 9% sont menacés en permanence de pauvreté. Le rapport souligne toutefois que si les indemnités avaient été exclues des calculs, ce seraient 40% de la population de l'UE qui auraient été menacés de pauvreté. Il mentionne également la révision à mi-parcours de l'Agenda pour la politique sociale plus tard dans l'année, qui soulignera le besoin d'"emplois plus nombreux", en tant que moteur de croissance, par des gains de productivité et par l'attraction d'un plus grand nombre de personnes vers le travail. Or, il s'avère que si l'Union européenne donne à chacun l'équivalent d'un an supplémentaire d'éducation et de formation, la productivité globale de l'UE augmenterait d'environ 5% immédiatement et encore de 5% à long terme. De même, la santé favorise la productivité : les travailleurs en bonne santé gagnent 15 à 30% de plus que ceux dont la santé est déficiente. Enfin, le tableau de bord présente également les principales initiatives attendues pour 2003 parmi lesquelles on signalera notamment : - des initiatives-clé en matière d'emploi; - des initiatives législatives et non législatives en matière de changements de l'environnement de travail; - plusieurs communications et rapports sur les problématiques de l'insertion sociale et de la lutte contre la discrimination; - des initiatives législatives en matière de protection sociale; - la refonte de la directive sur l'égalité des chances; - la poursuite de la préparation à l'élargissement.